

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4533 - Mercredi 27 Décembre 2023 - Prix : 200 Fc

ELECTIONS 2024 :

L'Observatoire des élections s'active



Mouhsine Cheikh, président OBSELEC.

ÉCO-TOURISME :

Cause bleue à la découverte du parc de Mitsamiouli-Ndrudé

Dans le cadre d'une collaboration avec l'agence des parcs nationaux des Comores soutenue par le PNUD, le groupe sportif « Cause Bleue » a entrepris une sortie mémorable au parc national Mitsamiouli-Ndrudé. Une trentaine de membres de ce groupe sportif ont eu l'opportunité unique de découvrir la biodiversité exceptionnelle, tant terrestre que marine, de cette zone préservée et touristique.

Une trentaine de personnes membres du groupe « Cause Bleue » ont effectué une visite ce dimanche 24 décembre au parc national de Mitsamiouli-Ndrudé. Cette visite rentre dans le cadre d'une étroite collaboration enrichissante avec l'agence des parcs nationaux des Comores soutenus par le Pnud. Du pittoresque Maloudja à la splendide plage de Ndrudé en mer, en passant par le fascinant lac-salé, les participants ont été immergés dans une expérience inoubliable. Cette excursion était aussi une occasion précieuse de connecter le groupe sportif avec la nature, soulignant l'importance de la préservation des espaces naturels pour les générations futures. Sur le terrain, Zainaba Omar répondant au nom de maman Salma, membre actif de Cause bleue confie que « cette sortie

nous a rappelé l'importance de protéger nos trésors naturels. La nature comorienne est notre patrimoine, et il est de notre responsabilité de la préserver ».

Les témoignages des participants reflètent leur satisfaction et leur émerveillement face à la richesse de la biodiversité comorienne. Ces moments partagés ont renforcé la sensibilisation à la valeur des parcs nationaux et à la nécessité de les préserver pour les générations à venir. « C'était plus une thérapie pour moi qu'une découverte. J'ai une grande phobie de la mer et c'était un premier pas pour vaincre cette phobie. J'étais effrayée mais le concept n'est pas mal et comme je le dis souvent : le seul moyen de pouvoir protéger son environnement c'est de le connaître. Nous avons besoin de redécouvrir notre environnement et de le voir différemment », avance Aïncha Aboubacar.

Ce qui a marqué le plus les participants, c'est la diversité extraordinaire du paysage terrestre vu à partir de la mer tout au long de l'expédition. La beauté préservée de cet environnement naturel du nord de Ngazidja a laissé une empreinte durable. « La visite du parc national Mitsamiouli-Ndrudé a été une véritable leçon d'humilité. C'est incroyable de voir à quel point notre pays regorge de merveilles naturelles souvent méconnues.



Les moments passés au parc avec Cause Bleue sont gravés dans ma mémoire. C'était une expérience éducative et inspirante », souligne Khitami Said Soilihi capitaine de l'équipe avant d'ajouter que « contempler les collines, la verdure et le paysage terrestre de Mitsamiouli-Ndrudé depuis la mer crée une expérience extraordinaire. La vue panoramique offre une perspective unique, permettant d'apprécier la splendeur de la verdure tout en étant entouré par les infrastructures touristiques qui complètent harmonieusement ce

paysage côtier. C'est une immersion totale, où la nature et le confort moderne se rencontrent pour offrir une expérience maritime inoubliable ». Ils ont tous salué l'agence des parcs nationaux des Comores pour cette collaboration fructueuse, ouvrant la voie à d'autres initiatives visant à promouvoir la préservation de l'environnement et l'amour de la nature au sein de la communauté.

Cette excursion est pour Assiata, membre de l'agence des parcs nationaux, un moyen de promouvoir les parcs nationaux. «

Après la visite effectuée avec « Cause Bleue » au parc national Karthala au mois de septembre, nous avons jugé nécessaire de visiter les autres parcs. Le parc national Mitsamiouli-Ndrudé regorge d'une biodiversité unique et une zone touristique unique en son genre. Nous allons continuer ce partenariat pour faire une exploration dans les autres parcs nationaux », précise-t-elle.

Andjouza Abouheir

CULTURE, HIP-HOP

Dj Quick : "Le public pourra s'attendre à d'autres concepts"

Ils sont de ceux qu'on en parle peu ou pas. Les DJ's ont cette particularité à nous faire danser et offrir au public le rythme. Sur la place, un parmi eux se démarque par des

concepts encore plus créatifs, il s'agit de Dj Quick. Après son concept Amapiano avec le percussionniste Tchatcha, le Dj le plus novateur de la place revient avec le Best'Of. Une

idée qui consiste à « promouvoir les artistes qui poussent le mouvement et qui respectent la culture Hip-hop ». Interview.

Question : Tu es créateur de nouveaux concepts de deejing notamment ta combinaison avec la percussion de Tchatcha et aujourd'hui avec le Best'Of. Expliquez-nous le concept ?

Quick Dj : Je pense que je ne fais rien d'extraordinaire, à part faire ce qui ne suit pas la tendance. L'idée de jouer avec un percussionniste je l'avais depuis mon retour au pays car j'en ai joué à Marrakech avec un frère sénégalais mais avec Tchatcha c'est un autre mood car il a su réajuster son djembe à mes digitales et le résultat, le public l'a vu, c'était époustouflant.

Question : Parlez-nous de la tape et de son objectif ?

Quick Dj : Cette tape est ma deuxième. La première date de 10 ans. J'avais rassemblé une

armée de Mc comoko sur un seul mix histoire de découvrir la panoplie de kickers qu'on a. L'objectif de celle-ci est de promouvoir les artistes qui réduisent l'écart encore leurs lyrics et leurs actions. Qui pousse le mouvement et qui respectent la culture hip-hop.

Question : Tu as réalisé une première avec Chucky. Pourquoi ce choix ?

Quick Dj : Déjà parce qu'il a beaucoup de sons ! Musicalement parlant, ses hits me font bouger la tête du début à la fin donc je me suis dit pourquoi pas pendant 50 minutes NON-STOP ? Y a une ligne directrice quand on enchaîne ses hits. Et je crois qu'en club, c'est le seul Mc comoko qui peut enflammer une piste de danse sur tout un set hip-hop 100% Chucky.

Question : Qui sera le prochain ?

Quick Dj : Ce n'est pas tout

le monde qui a droit à un Best'Of. Je dirai, celui qui pourra me faire bouger la tête pendant 50 autres minutes derrière mes platines à mixer. Franchement, je ne sais pas encore. Nari pare subira (Ndlr : laissons le temps nous le dire).

Question : Comment est-ce que tu définis Dj Quick en trois mots ?

Quick Dj : Authenticité - Honnêteté - Rigueur

Question : Y'a-t-il un autre concept auquel le public doit s'attendre ? Est-ce qu'il y'a une chose qui te distingue des autres DJ's de la place ?

Quick Dj : Le public pourra s'attendre à d'autres concepts car ce n'est pas l'inspiration qui manque, c'est peut-être ce qui me distingue des autres DJ's de la place : ne pas suivre la tendance.

Propos recueillis par A.O



DJ Quick devant les platines.

ELECTIONS 2024 :

L'Observatoire des élections s'active

Dans l'objectif d'assurer sa mission d'observation du processus électoral, l'Observatoire national des élections s'active depuis trois semaines pour que ses équipes puissent veiller au bon déroulement du double scrutin de 2024. Il appelle la CENI à faciliter l'attribution des accréditations de ses membres à l'échelle nationale.

Comme à chaque élection, l'Observatoire des élections des Comores (Obselec) s'engage à participer à l'observation nationale des prochaines élections présidentielle et des gouverneurs. Il a pris son bâton de pèlerin afin de veiller au bon déroulement du double scrutin de 2024. Selon son président Mouhsine Nassur

Cheikh, l'association reste fidèle à son esprit d'indépendance et d'impartialité, même s'il est soutenu financièrement. « D'ailleurs l'un des critères pour être membre de l'observatoire, c'est de ne pas avoir de casquette politique. Nos membres l'ont toujours compris », avance-t-il.

Pour ces élections, l'observatoire a fait des doléances auprès de la Ceni afin de travailler efficacement, en se conformant aux textes et par l'octroi des accréditations. « Nous avons eu une réunion avec la Ceni afin d'obtenir les accréditations à temps, cela nous permettra de travailler plus efficacement. Nous lui avons adressé deux courriers dont un de courtoisie », indique-t-il. Et de poursuivre : « On a rencontré la

nouvelle équipe avec laquelle nous espérons travailler dans une franche collaboration. Nous n'avons pas de penchant dans le cadre de notre travail, nous observons la période avant élections, le jour du scrutin et après élections, afin de nous assurer que rien ne nous a échappé, et nous faisons des recommandations. Nous attendons impatiemment une réponse de la CENI ».

Avec l'aide de l'Union européenne et des partenaires comme l'OIF et autres, l'Observatoire compte aussi former ses membres. « Nous formons les membres sur comment observer. Nous avons nos méthodes de travail. Nous allons évidemment déployer nos équipes au niveau des trois îles pour l'observation du double scrutin », souligne-t-

il.

Rappelons que l'Observatoire des élections a rédigé plus d'une cinquantaine de rapports qui ont, significativement, contribué à l'amélioration du système électoral en Union des Comores. Les différentes recommandations formulées dans ces rapports d'observation ont permis aux organes en charge de l'organisation et de la gestion des élections de corriger les anomalies et irrégularités constatées et de peaufiner d'avantage l'organisation, le déroulement et la supervision des différentes élections.

A cet effet, et reprenant les recommandations formulées à l'issue des élections législatives de janvier 2020, l'Observatoire des élections juge nécessaire qu'un accent

particulier soit mis sur la sensibilisation des électeurs sur l'importance des scrutins, les modalités du vote et à l'application effective des dispositions de la loi électorale. Il fait référence au respect des temps d'antenne dans les médias publics, aux réunions électorales, à l'organisation des bureaux de vote et à la réglementation de la propagande électorale et au renforcement du dialogue politique et de la cohésion sociale pour une implication effective de tous les acteurs dans le processus électoral. « Pour la réussite du double scrutin du 14 janvier de 2024, nous appelons à la paix et au respect des dispositions du code électoral », conclut-il.

Andjouza Abouheir

Elections 2024 / J-18

Une semaine de campagne, un seul meeting à Mohéli

Ouverte le 17 décembre à minuit, la campagne pour les élections présidentielles et des gouverneurs peine à prendre sa vitesse de croisière à Mohéli. La majorité des candidats au poste de gouverneur ont préféré poursuivre les contacts individuels et les petites réunions dans les localités. Seul l'Alliance de la mouvance présidentielle (AMP) a organisé un grand meeting d'ouverture à la place de l'indépendance de Fomboni.



Une semaine après l'ouverture de la campagne électorale, pour les élections présidentielle et des gouverneurs, le candidat Abdallah Said Sarouma au poste de gouverneur de Mohéli, a prévu de débiter ses meetings lundi 1er janvier dans le quartier Mouzdalifa à Fomboni. Le candidat à sa propre succession Mohamed

Said Fazul, après avoir organisé une réunion à Ndrondroni dans la région de Mlédjélé, les vendeurs du marché de Fomboni et les chauffeurs avaient invité le gouverneur sortant dans un pique nique à Mbatsé. C'est

ici que M. Fazul a annoncé son soutien indéfectible à Azali Assoumani. « Je vous confirme que notre candidat à la présidentielle c'est Al-Imam Azali Assoumani car c'est avec lui que nous nous sommes familiarisés,

une fois élu s'il veut me lâcher je vais l'accrocher sur le col de sa chemise » a-t-il promis avant de louer les réalisations du régime à Mohéli.

De l'autre côté, Azali Assoumani candidat à propre succession à la

présidentielle, a été clair sur ses propos lors de son meeting du lundi 25 décembre à la place de l'indépendance. « Ne vous laissez pas bernier, mon candidat au poste de gouverneur de Mohéli c'est Chamina » lance-t-il.

Quant au candidat Hassanaly Abdoulanziz, il prévoit de tenir son premier grand meeting ce mercredi 27 décembre à la place de l'indépendance. Les autres candidats sont encore dans la phase du porte à porte et des petites réunions. Une stratégie jugée fructueuse par certains politiciens et la référence prise c'est lors des élections de 2002 où le candidat feu Soilihi Mohamed n'avait fait aucun meeting alors qu'il était arrivé en 3ème position derrière Mohamed Said Fazul et feu Mohamed Hassanaly.

Riwad

ELECTIONS 2024

Chabhane perd son statut de député

Abdallah Sarouma alias Chabhane vient de perdre son statut de député selon une décision de l'Assemblée nationale.



Abdallah Said Sarouma, ancien député.

Au sein du parti au pouvoir la CRC, les sanctions continuent à s'abattre sur les candidats dissidents aux élections de

2024. Après le limogeage du désormais ex directeur de Comores Telecom et de son collègue directeur de cabinet du président de la République, c'est au tour d'un élu d'en faire les frais. En effet, à l'issue d'une réunion de l'Assemblée nationale hier mardi, il est décidé la déchéance d'Abdallah Sarouma alias Chabhane, jusque-là vice-président de l'institution. La décision qui se murmurait depuis plusieurs semaines est la conséquence de la radiation du mis en cause de son parti la CRC, pour « indiscipline » après s'être porté candidat dissident au poste de gouverneur de Mohéli.

L'Assemblée dit s'appuyer sur l'article 69 de la Constitution qui dispose que « tout député, en cours

de mandat, démissionne de son parti ou change de formation politique perd automatiquement son siège à l'Assemblée de l'Union. Il est remplacé par son suppléant qui achève le mandat ». La question maintenant est de savoir si la radiation du mis en cause de la CRC pourrait juridiquement être assimilée à un changement de parti ou une simple démission. L'on ignore s'il compte saisir la Cour suprême ne serait-ce que pour le principe car la suite qui serait donnée s'il avait décidé à le faire, ne fait aucun mystère. Nos tentatives de le joindre par téléphone sont restées vaines.

Nassuf Ben Amad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

PROJET D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE AUX COMORES

Une cinquantaine d'agents de l'administration fiscale en formation à Fomboni

Le lundi dernier, l'hôtel Faradel-Mohéli a accueilli la deuxième session de la formation en tronc commun des agents de l'administration fiscale. L'objectif général est de doter l'administration financière des Comores des capacités leur permettant de mettre en œuvre une gestion des finances publiques efficace, transparente et évoluant vers les meilleures pratiques internationales.

50 participants issus des différentes directions ministérielles ont suivi une formation tronc commun du projet d'appui à la gouvernance financière (PAGEF) qui a eu lieu le 18 décembre dernier à l'hôtel Faradel Fomboni. La formation a été organisée par le Ministère des finances avec l'appui financier de l'Union Européenne. Ce projet se subdivise en trois volets, l'amélioration des recettes intérieures, le renforcement des capacités du personnel du Ministère des finances mais aussi l'optimisation de la chaîne des dépenses.

La cérémonie inaugurale de cette formation a vu la participation du gouverneur de Mohéli par inté-



Formation des agents de l'administration fiscale à Fomboni.

rim, du directeur général de la Fonction publique et d'autres hautes personnalités. « Cette formation s'organise en deux catégories, d'abord un tronc commun où ces 50 agents vont recevoir une formation transversale et après il va y avoir une formation spécialisée, douane, fiscalité et gestion publique ici à Mohéli » précise Youssouf Mdahoma, responsable suivi-évaluation et communication du projet

PAGEF.

« En tout nous comptons former d'ici 2025, 700 stagiaires au Ministère des finances. 150 ont été déjà formés cette année à Ngazidja, 300 seront formés en 2024 et 250 en 2025. À Mohéli nous allons former au total 200 stagiaires dont 150 seront formés d'ici avril 2024. Raison de cette cérémonie inaugurale aujourd'hui » a-t-il ajouté. L'objectif général de ce projet, selon

les responsables, est de doter l'administration financière des Comores des capacités requises pour mettre en œuvre une gestion des finances publiques efficace, transparente et évoluant vers les meilleures pratiques internationales. Actuellement 50 agents des différentes directions ministérielles suivent cette formation à Ngazidja.

Riwad

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

Chalet de Chomoni

L'endroit idéal pour le week-end

Avec une plage aux cailloux blancs
Des bungalows climatisés

Contacts

+269 360 15 15 / +269 420 05 05

contact@chalets-chomoni.com

www.chalets-chomoni.com



CHAMPIONNAT DES COMORES :

Atomic Club rétrogradé en division inférieure

L'annonce de la rétrogradation du club de Ntsudjini a fait l'effet d'une bombe dans le milieu du football comorien. La nouvelle a été publiée le 21 décembre dernier par procès-verbal de la Commission d'Homologation et de Discipline de la ligue régionale de Ngazidja de football. Une nouvelle qui ne ravit pas les dirigeants du club qui ont saisi la commission d'appel régional pour casser la décision de l'homologation.

La nouvelle circulait déjà dans le milieu du football sur une probable relégation du club de Ntsudjini après ce qui s'est passé au stade de Mjeweini le 13 décembre lors de la rencontre opposant FC Mlauni à Atomic Ngomé. Ce jour-là, l'arbitre central répondant au nom de Mohamed Soule Amir dit Yasso aurait été agressé par des supporters du club de la capitale de la région d'Itsandra. Bien que la rencontre s'est tenu selon les rapports des officiels « dans un climat de faire Play » dans une bonne ambiance pleine de sérénité.



Si sur le terrain tout s'est bien passé, les choses se sont gâtées à la fin de la rencontre selon le rapport des officiels du match. « Selon les rapports des officiels, après le match, plus précisément à la sortie du stade, les supporters de l'équipe Atomic Ngomé ont agressé physiquement l'arbitre central du nom de Mohamed Soule Amir alias Yasso ». Convoqué par la Commission d'Homologation et de Discipline, ledit arbitre aurait confirmé les

faits. C'est pourquoi en se référant aux textes en vigueur, la CHD a décidé ce qui suit : « Atomic Ngomé est rétrogradé en division inférieure (art.293), Atomic Ngomé jouera ses rencontres à domicile pendant les deux prochaines années à huis-clos et interdiction de supporters en déplacement pendant la même période », toujours selon l'art.293 des règlements généraux. Les supporters de Mlauni bien que n'ayant pas été impliqués dans l'agression de l'arbitre sont eux aussi interdits de terrain sans que la CHD ne cite une disposition quelconque qui a conduit à une telle décision.

L'agression de cet arbitre intervient le jour même où la FIFA s'était réunie à Djeddah en Arabie Saoudite autour du thème « la violence contre les arbitres est un cancer pour le football mondial ». Dénoncer comme un seul homme les violences sous toutes ses formes contre les arbitres. A cet effet, le président de la FFC avait regretté cette situation. « Ce sont des situations que nous connaissons malheureusement dans notre championnat ». Et le président d'ajouter : « Pour mieux lutter contre cette gangrène, il faut une bonne formation pour nos arbitres ce que nous avons déjà initié depuis quelques années, mais aussi inculquer à nos supporters la culture d'accepter la défaite comme faisant partie entière du football ». Et ce dernier de conclure : « L'arbitre n'est pas infaillible et en cas d'erreur il y'a des voies de recours plus appropriées que la violence ».

Imtiyaz



UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCÈS À L'ÉNERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC)

Agence d'Exécution du Projet (AEP)

Communiqué relatif à la date buttoir du recensement des PAPs (Personnes Affectées par le Projet) des lignes d'interconnexion

Il est porté à la connaissance du public que dans le cadre de la construction des lignes d'interconnexion entre la future centrale photovoltaïque de Bambao Mtsanga et la centrale thermique de Trenani à Anjouan d'une part, et la future centrale photovoltaïque de Domoimboini et la centrale thermique de Voidjou à la Grande Comore d'autre part, un recensement des personnes susceptibles d'être affectées par les travaux à venir est en cours.

A cet effet, toute personne titulaire ou exploitant un terrain situé dans le corridor de la ligne du réseau électrique de la SONELEC entre Bambao Mtsanga et Trenani à Anjouan est priée de se déclarer et se faire recenser à la Mairie la plus proche (Mairies de Bambao Mtsanga, de Bambao Mtrouni, de Bazimini ou Mairie Ouani).

La date buttoir est fixée le 25 décembre 2023.


S'agissant des personnes titulaires ou exploitants d'un terrain situé dans le corridor de la ligne du réseau électrique de la SONELEC entre Domoimboini et Voidjou à la Grande Comore, elles sont priées de se déclarer et se faire recenser à la Mairie la plus proche. (Mairies de Nyouma Mro Soubéli, de Hamanvou ou d'Itsandra Mbandani).

La date buttoir est fixée le 31 décembre 2023.

Le présent communiqué est publié partout où besoin sera.

Fait à Moroni, le 14 décembre 2023

Naoildine Houmadi
Le Coordinateur de l'AEP



Route de Salimani, SAHARA, MORONI
Tel : (+269) 7631093 (UCP) / 7631094 (AEP)
Courriel : infospaesc@gmail.com

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le _____
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	8 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



14 JANVIER
2024

1^{er} TOUR DES ÉLECTIONS
DU PRÉSIDENT DE L'UNION DES COMORES
ET DES GOUVERNEURS DES ÎLES.



“ Mon choix.
Mon avenir.
je vote! ”



#Elections2024
#MonChoixMonAvenir